

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

COMPTE RENDU

Réf.: CR-CVS-03/2021 Date: 23/03/2021 Heure: 14h00

Lieu: Restaurant

Ordre du Jour:

- 1) Situation épidémique
- 2) Vaccination
- 3) Visites et sorties
- 4) Divers Tour de table

ETAIENT PRESENTS	
COURCIER Céline	Directrice
VALMORIN Stella	Chargée qualité et gestion des risques
PARENT Gauthier	Adjoint administratif
WISEUR Arnaud	Médecin coordonnateur
SAMAILLE Pierre-Paul	Représentant des familles
VIOT Marylène	Représentante des familles
RIME Béatrice	Représentante des familles
ROMMELAERE Sylvie	Représentante des familles
DOGIMONT Paulette	Représentante des résidents
VANDENBERGHE Anne-Marie	Représentante des résidents
MONEUSE Noëlla	Représentante des résidents
LECLUSE Patrick	Représentant des résidents
+ 16 familles en visio ZOOM	Familles

En préambule, Mme COURCIER, directrice, insiste sur le fait qu'il faille différencier la situation sanitaire de l'établissement (cas de Covid en cours), des mesures locales (confinement des Hauts-de-France) et des annonces nationales (ouverture des EHPAD).

Mme COURCIER présente les mesures en vigueur dans l'établissement.

Cf.: PowerPoint « Informations Covid-19 032021 »

1. Situation épidémique

La Résidence est fermée depuis le 11 mars en raison de huit cas de Covid détectés au cours des trois dernières semaines (2 personnels et 6 résidents dont 1 variant) dont cinq recontaminations. Un nouveau dépistage a eu lieu les 23 et 24 mars. En l'absence de nouveaux cas nous pourrons rouvrir nos portes.

Le médecin coordonnateur recherche une explication sur les réinfections ou réactivations.

2. Vaccination

A ce jour, 60 résidents ont été vaccinés dont neuf ayant reçu une deuxième dose. Les autres résidents auront la deuxième injection les 7 et 8 avril prochain.

A noter que tous les résidents doivent obligatoirement recevoir deux injections quels que soient leurs antécédents vis-à-vis de la Covid.

3. Visites et sorties

Les visites et sorties sont conditionnées à un schéma vaccinal complet, soit :

Rédaction: PARENT Gauthier, adjoint administratif Validation: COURCIER Céline, directrice

- Pour les résidents n'ayant jamais eu la Covid : 14 jours après la deuxième injection.
- Pour les résidents ayant eu la Covid : 14 jours après la première injection.

Les conditions de visites sont inchangées jusqu'au 18 avril. Cependant, elles sont possibles en chambre (uniquement pour les personnes ayant un schéma vaccinal complet) avec la porte ouverte. Il est tout de même conseillé de privilégier les espaces collectifs et les extérieurs. Les gestes barrières doivent être conservés (port du masque, distanciation, hygiène des mains, interdiction de consommer des denrées).

A compter du 18 avril, les visites seront libres de 14h00 à 17h00. Le nombre de personnes par visite restera à deux maximum pour limiter le nombre de personnes dans la Résidence. Une jauge ou des visites sur rendez-vous pourront être instaurées si la circulation devient trop importante dans l'établissement.

Quant aux sorties, elles seront possibles après la levée du confinement local des Hauts-de-France. Les résidents seront testés après leur retour. Ceux n'ayant pas un **schéma vaccinal complet** ne pourront participer aux temps collectifs (animations et repas) pendant 7 jours.

4. Divers - Tour de table

Un membre des représentants des familles demande pourquoi les mesures ne seront pas davantage assouplies alors qu'un schéma vaccinal complet se dessine. Mme COURCIER lui répond que nous sommes dans l'obligation d'appliquer les mesures imposées par les Autorités de Santé nationales mais surtout régionales (confinement local).

Une famille demande à être informée quand le résident est vacciné. La plupart des résidents sont en mesure d'informer eux-mêmes leur famille. Si ce n'est pas le cas, les infirmières peuvent aborder ce point avec la personne de confiance désignée.

Une interrogation se pose quant à la prescription de vitamine D. Dr WISEUR précise que cela est déjà prescrit pour la plupart des résidents par leur médecin traitant.

Une famille s'interroge sur les statistiques relatives à la contamination en France lorsque les résidents sont vaccinés. Dr WISEUR explique que les études laissent à penser que le vaccin protège de manière très efficace contre les formes graves de la Covid. Il n'est cependant pas efficace à 100%. Le risque de recontamination demeure, surtout avec l'émergence des variants. La prudence doit donc rester de mise.

Rédaction: PARENT Gauthier, adjoint administratif Validation: COURCIER Céline, directrice